



L'ACTUALITÉ *Adéloise*

Bulletin d'information • DÉCEMBRE 2015

RAPPORT DU MAIRE

p. 4

PROGRAMMATION LOISIRS

p. 15

PLAISIRS D'HIVER

p. 26



Chères Adéloises,
Chers Adélois,

Une autre année s'achève et c'est déjà le moment d'en faire le bilan et de se préparer à entrer dans l'année 2016.

Le budget 2016 sera déposé pour adoption au conseil municipal le 14 décembre et d'ici là les services municipaux s'affairent à structurer les questions budgétaires pour l'année à venir, ce qui implique la planification du calendrier d'activités et de projets, de même que les échéanciers pour la réalisation de ceux-ci.

En 2015, nous avons poursuivi la mise à jour de nos infrastructures municipales (égout, aqueduc et routes) qui a nécessité des investissements importants. Mais notre priorité était de faire de Sainte-Adèle une « ville verte ». Pour ce faire, nous avons commencé à mettre en place un plan de développement durable et avons implanté une collecte d'ordures à trois voies, soit les ordures, les matières recyclables et les matières organiques (compostables). L'économie d'eau potable étant aussi au cœur de nos préoccupations, nous avons débuté l'installation de compteurs d'eau pour les immeubles à vocation institutionnelle, commerciale et industrielle. Pour en savoir plus sur les réalisations, je vous invite à prendre connaissance du rapport concernant la situation financière de la Ville présenté dans ce numéro.

La présente édition du bulletin *l'Actualité adéloise* vous propose également un hiver riche en activités de toutes sortes : spectacles, expositions, conférences. Les prochains mois donneront également lieu à de nombreuses activités pour profiter des joies du plein air en famille dont la marche et le patin sur l'anneau de glace de notre magnifique lac Rond, la raquette et le ski de fond dans nos sentiers, sans compter la programmation animée de nos Plaisirs d'hiver. Profitez de toutes ces occasions pour aller jouer dehors!

En terminant, je tiens à vous souhaiter, en mon nom, au nom des membres du conseil municipal et des employés de la Ville, le plus beau des Noël, avec, en prime, toute la paix et la joie que vous attendez. Que cette période du temps des fêtes soit pour vous une source d'énergie, de réconfort et de partage avec ceux qui vous sont chers.

Réjean Charbonneau





Sécurité *incendie*

La prévention
notre priorité,
votre responsabilité

La grande ÉVACUATION

L'activité organisée dans le cadre de la semaine de la prévention des incendies s'est déroulée dans les rues Blondin et Maurice-Aveline. Les résidents ont participé en grand nombre, le mercredi 7 octobre, à 19 heures lorsqu'ils ont entendu le signal du départ de l'exercice dont l'objectif est de sensibiliser la population à l'importance d'être prêt à réagir adéquatement en cas d'incendie.



Visites résidentielles : **OBJECTIF ATTEINT!**

Durant les derniers mois, nous avons cogné à plus de 2 200 portes, dans le but de vérifier vos avertisseurs de fumée. Nous vous remercions d'avoir participé en grand nombre, soit en nous laissant inspecter votre résidence ou en assurant un suivi lorsque nous avons laissé de la documentation en votre absence. Notre objectif est atteint encore cette année, grâce à votre précieuse collaboration.

LE DÉNEIGEMENT des bornes d'incendie

Rappel du règlement municipal SQ-04-2012, article 50

Le fait d'obstruer toute borne d'incendie publique ou privée sur les distances suivantes :

- 1) Trois (3) mètres en avant et sur les côtés
 - 2) Un mètre cinq (1,5) en arrière
- ...constitue une nuisance et est prohibé.

De plus, les propriétaires de rues privées doivent s'assurer que leur entrepreneur en déneigement dégage aussi les bornes d'incendie privées.

*Aidez-nous
à intervenir
rapidement!*



Nos types D'INTERVENTIONS

Bien évidemment, nous savons tous que le travail des pompiers consiste d'abord à éteindre des feux! Mais saviez-vous qu'ils sont aussi habiletés à intervenir dans plusieurs autres types de situations d'urgence où il n'y a pas de feu? En voici quelques exemples :

- > Ils peuvent apporter leur soutien aux policiers lorsqu'il y a des accidents de la route et ils utilisent les pinces de désincarcération quand cela est nécessaire.
- > Au printemps, tout particulièrement, ils surveillent le niveau des rivières afin d'être à l'affût de toute inondation.
- > Quand un système d'alarme incendie ou de monoxyde de carbone d'un bâtiment se déclenche et qu'on les informe qu'il s'agit d'une fausse alerte, ils iront quand même en vérifier la cause.
- > Dans le cas de gros dégâts d'eau dans un bâtiment ou d'arbres qui tombent sur des fils électriques, ils s'assurent de sécuriser les lieux.
- > Une odeur suspecte est rapportée! Que ce soit de la fumée, du gaz, de l'essence, ils utiliseront leur appareil de détection afin d'en identifier l'origine.
- > Ils assisteront les techniciens ambulanciers paramédics lorsqu'une personne se blesse, dans un endroit plus difficile d'accès, par exemple dans un sentier en forêt.
- > Ils sont prêts à intervenir s'il y a un déversement de matières dangereuses.

De plus, à Sainte-Adèle, parmi nos pompiers nous pouvons compter sur deux équipes spécialisées pour les sauvetages dans des espaces clos ou sur les plans d'eau (eau – glace – eaux-vives).



RAPPORT du maire

Réjean Charbonneau

sur la situation financière de la Ville de Sainte-Adèle



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En conformité avec l'article 474.1 de la Loi qui régit les cités et villes, je vous présente mon rapport pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2014 ainsi qu'un aperçu des principales réalisations de l'année en cours. À cela, s'ajoute un survol très sommaire des activités prévues pour la prochaine année 2016. Le budget 2016 n'est pas encore adopté par les membres du conseil car l'analyse des demandes des différents services municipaux n'est pas complétée au moment de la rédaction de ce rapport.

États financiers consolidés 2014

Les états financiers consolidés ont été vérifiés et présentés aux membres du conseil par le bureau Yves de Carufel CPA Inc., qui a eu accès à tous les documents et n'a émis aucune restriction dans son rapport.

Les résultats de l'année 2014 font état d'un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 394 236 \$. Les revenus totaux ont été de 24 617 565 \$ et les charges avant amortissement de 25 924 725 \$. Le remboursement de la dette à long terme s'est élevé à 2 077 569 \$ et les affectations à 53 081 \$. Nous avons financé à long terme certaines charges pour un total de 3 832 046 \$.

L'endettement net à long terme

L'endettement net de la Ville au 31 décembre 2014 était de 36 646 064 \$.

À la charge de l'ensemble des contribuables	26 053 424 \$
À la charge d'une partie des contribuables	9 952 663 \$
À la charge des gouvernements	639 977 \$

Aperçu des réalisations pour l'année 2015

Le budget de fonctionnement adopté pour l'année 2015 est de 25 981 772 \$ incluant le remboursement en capital de 2 361 340 \$ de la dette à long terme. De plus, des dépenses d'investissement en immobilisations de 13 715 000 \$ ont été budgétisées.

Au 16 novembre, les projets en immobilisations suivants ont été réalisés en entier ou en partie :

- Travaux pour l'automatisation (télémétrie) et uniformisation de la communication de tous les ouvrages du réseau d'aqueduc;
- Travaux de relocalisation du poste de surpression et du réservoir d'eau potable dans le secteur du Mont Gabriel;
- Réfection par gainage des conduites d'égout sanitaire des domaines Habitat et Paysan;
- Réfection de la conduite d'aqueduc sous le viaduc de la montée Séraphin;

- Implantation de la collecte à trois voies;
- Achat de compteurs d'eau pour les immeubles à vocation institutionnelle, commerciale et industrielle (ICI);
- Acquisition de véhicules pour le Service des travaux publics et le Service de sécurité incendie;
- Acquisition d'appareils respiratoires pour le Service de sécurité incendie;
- Travaux de réfection de pavage de différentes rues et municipalisation de certaines rues;
- Installation d'équipements de contrôle;
- Aménagement d'un parcours de modules d'exercices au parc Claude-Henri-Grignon;
- En collaboration avec PASA, aménagement d'un circuit Freeride aux pentes 40-80.

Rémunérations et allocations des membres du conseil

Pour 2015, je reçois une rémunération annuelle de 48 321 \$ et une allocation de dépenses de 15 976 \$. À titre de membre du conseil des maires à la Municipalité régionale du comté des Pays-d'en-Haut (MRC), je reçois une rémunération mensuelle de 754,22 \$ ainsi qu'une somme de 150 \$ par réunion du comité à laquelle je participe.

Les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de 9 705 \$ ainsi qu'une allocation de dépenses au montant de 4 852 \$. Ils reçoivent une rémunération mensuelle additionnelle de 151,59 \$ plus une allocation de dépenses de 75,80 \$ pour présider une commission ou pour siéger à titre de maire suppléant.

Liste des contrats

Je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière, ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste est disponible au bureau du greffier pour consultation.

Perspectives 2016

Depuis plusieurs semaines, l'équipe du personnel cadre de la Ville de Sainte-Adèle travaille, en étroite collaboration avec la direction générale, à l'élaboration du budget pour l'année 2016. Les membres du conseil municipal procéderont ensuite à l'étude du budget proposé pour adoption finale le 14 décembre et ce, en tenant compte des enjeux qui traceront les grandes orientations de ce prochain exercice budgétaire.

RAPPORT du maire

Réjean Charbonneau (SUITE)

sur la situation financière de la Ville de Sainte-Adèle

Nous poursuivrons la mise à jour de nos infrastructures d'égout et d'aqueduc avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Toujours dans un souci d'améliorer la qualité de vie des citoyens mais aussi parce que Sainte-Adèle est une ville pour la famille à toutes les étapes de la vie, nous continuerons d'offrir une programmation diversifiée d'activités socioculturelles pour tous les groupes d'âge.

Nous atteindrons en 2016 notre pleine économie suite au transfert du Service de police à la Sûreté du Québec. Nous gèlerons donc le taux de taxation pour l'année 2016.

Enfin, nous déploierons tous les efforts nécessaires pour maintenir la même rigueur administrative dans la prestation municipale et ferons usage des meilleures pratiques qui soient dans la distribution des services municipaux.

En mon nom et au nom du conseil municipal, je désire souligner l'implication et l'immense travail accompli par tous les bénévoles de la ville qui œuvrent au

sein de différents mouvements, associations et clubs sociaux, sans oublier l'excellent travail qu'effectuent tous nos employés. Chacun à leur façon, ils contribuent à améliorer le quotidien des Adélois et Adéloises en plus de faire grandir, un peu plus chaque jour, notre sentiment de fierté et d'appartenance à cette communauté.

Nous tenons à leur transmettre nos plus sincères remerciements.

Sainte-Adèle, le 16 novembre 2015

Réjean Charbonneau
Maire
Ville de Sainte-Adèle

Place Babillard

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Les bureaux administratifs
seront FERMÉS du
24 décembre au 4 janvier
inclusivement.

Joyeuses fêtes
et une
bonne année
2016

La BIBLIOTHÈQUE Claude-Henri-Grignon

sera FERMÉE du
24 décembre au 4 janvier inclusivement,
MAIS OUVERTE

lundi le 28 décembre de 10 h à 16 h et
mercredi le 30 décembre de 13 h 30 à 19 h 30.
Les services de base seront assurés. L'émission de la carte
citoyenne et les demandes de prêt entre bibliothèques reprendront
au retour le mardi 5 janvier 2016.



Travaux publics et génie

CONSIGNES ET RÈGLEMENTS MUNICIPAUX pour la période hivernale

Votre collaboration est essentielle!

La Ville sollicite la collaboration de la population adélaoise afin de permettre à nos déneigeurs d'intervenir rapidement et efficacement cet hiver.

Lors du déneigement des entrées de garage, des allées d'accès, des stationnements et des allées piétonnières, vous devez déposer la neige sur votre terrain privé et non sur celui de la municipalité afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement. Toute personne qui contrevient à ce règlement est passible d'une amende minimale de 200 \$ pour une première infraction (règlement SQ-04-2012).

Il est indispensable de respecter la signalisation de stationnement en vigueur et la signalisation temporaire installée en vous assurant de stationner votre véhicule aux endroits permis. En tout temps, il est recommandé que les véhicules soient garés dans les entrées privées (allées d'accès) des citoyens afin de faciliter le déneigement des rues. Lorsque ceux-ci demeurent stationnés sur la voie publique, les opérateurs d'équipements de déneigement doivent négocier avec ces véhicules.

STATIONNER OUI... MAIS AUX BONS ENDROITS ET AUX BONS MOMENTS - La Ville tient à rappeler **qu'il est interdit de stationner sur tous les chemins publics du lundi au vendredi de 0 h à 7 h du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement de chaque année**, à l'exception de la période du 23 décembre au 6 janvier inclusivement de chaque année.

Nonobstant le paragraphe précédent, le stationnement est permis sur tous les chemins publics durant la relâche scolaire, telle qu'établie par les différentes commissions scolaires du Québec.

Le stationnement des véhicules routiers est **interdit dans tous les stationnements municipaux du lundi au vendredi entre 4 h et 7 h, du 1^{er} novembre au 15 avril** à l'exception de la période du 23 décembre au 6 janvier et durant la relâche scolaire, telle que décrétée par les différentes commissions scolaires du Québec, ce qui correspond pour l'année 2016 à la



période allant du 27 février au 6 mars (règlement SQ-03-2012.)

Beau temps, mauvais temps, la conduite hivernale peut présenter des risques. D'où l'importance pour les conducteurs de demeurer attentifs aux conditions routières qui peuvent être changeantes et imprévisibles, et d'adapter leur conduite aux sources de danger dont ils doivent se méfier. On pourrait penser que c'est surtout pendant les tempêtes que surviennent les accidents, mais c'est faux. L'analyse du bilan

routier démontre que c'est surtout lorsqu'il fait beau que les conducteurs prennent le moins de précaution. Ainsi, soyez prudent en tout temps!

Cinq bonnes habitudes à prendre cet hiver

1. Avant de partir, renseignez-vous sur les conditions de la chaussée et les conditions de visibilité avec Québec 511 Info Transports (www.quebec511.info, composez **511** ou consultez l'application Québec 511). Si les conditions sont mauvaises, et que vous le pouvez, reportez votre déplacement.
2. Déneigez complètement votre véhicule en faisant un tour complet des vitres, des rétroviseurs, du toit, du capot, des phares et de la plaque d'immatriculation.
3. Adaptez votre vitesse en fonction des conditions météorologiques et routières en vigueur.
4. Gardez une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède.
5. Soyez patients en présence des véhicules d'entretien hivernal et assurez-vous d'être visibles par leurs opérateurs : ces mastodontes comportent des angles morts dont vous devez vous méfier!

Nous comptons sur votre collaboration quant au respect de ces directives et nous vous invitons à la prudence sur les routes.

Bon hiver!



Urbanisme et *environnement*

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

* RAPPEL *

Sacs

Les sacs de plastique, même ceux dits biodégradables ou compostables, **ne sont pas acceptés** dans les bacs bruns. Seuls ceux en papier peuvent être utilisés.

Entretien du bac brun

Rincez régulièrement le bac brun roulant après la collecte, si possible, avec de l'eau ou une solution de vinaigre blanc et eau ou avec un détergent doux biodégradable.



CALENDRIER de collecte du TEMPS DES FÊTES

Les fêtes de Noël et du jour de l'an ayant lieu un vendredi, la collecte du recyclage et des ordures sera devancée d'une journée, selon le calendrier suivant :

Pour le secteur 1 :

Bac bleu : Mercredi le 23 décembre
Bac noir : Mercredi le 30 décembre

Pour le secteur 2 :

Bac bleu : Jeudi le 24 décembre
Bac noir : Jeudi le 31 décembre

TRUCS ET ASTUCES



Le temps froid est arrivé et afin d'éviter que des résidus gèlent dans le fond de votre bac brun, voici quelques solutions :

Placez une couche de papier journal ou un morceau de carton au fond du bac.

Évitez les liquides pour que les matières ne collent pas aux parois du bac brun et gèlent.

Altermes vos déchets de table avec des matières sèches dans le bac (essuie-tout, papier journal, sciure, copeaux de bois, feuilles mortes, etc.).

SAPIN DE NOËL

Pour disposer de votre arbre naturel, vous devez l'apporter à l'écocentre. Important : le sapin ne peut être déposé dans le bac brun et il ne peut être mis à la rue.



HORAIRE DES FÊTES À L'ÉCOCENTRE

L'écocentre sera fermé les 25 et 26 décembre 2015 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2016. Pour les autres jours, l'horaire demeure le même.

CARTE CITOYENNE OBLIGATOIRE EN TOUT TEMPS

Écocentre Sainte-Adèle, 2815, rue Rolland – Tél : 450 229-4984

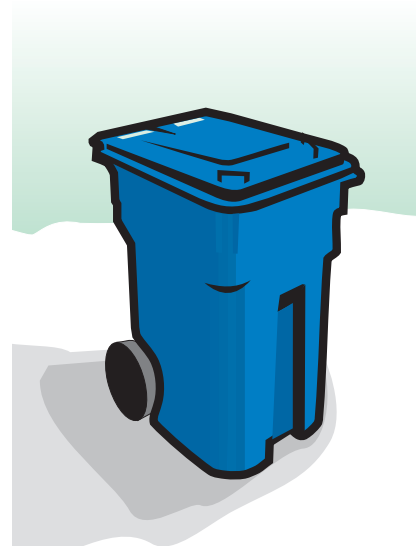


Si nous ne pouvons pas les atteindre, **NOUS NE POURRONS PAS LES VIDER**

Attention : Veillez à déneiger le dessus et tout autour de vos bacs roulants pour en faciliter l'accès.

Nous vous rappelons que vos bacs doivent être placés en bordure de la chaussée au plus tôt à 17 h la veille de la collecte et être remisés aux endroits prévus au plus tard à 21 h le soir de collecte.

Entre toutes les collectes, les contenants et conteneurs utilisés pour les matières recyclables (bleus), les matières organiques (bruns) et les déchets ultimes (noirs) doivent être remisés dans un endroit pour que ceux-ci ne soient pas visibles de la voie publique (règlement 1220).



Qu'advient-il DES MATIÈRES RÉCUPÉRÉES?



- **Le papier et le carton** sont recyclés dans une proportion de 90 %. Le papier récupéré sert notamment à recréer du papier journal, du papier hygiénique et des panneaux isolants pour les maisons, tandis que le carton récupéré sert à recréer des emballages de carton, du papier kraft et des matériaux de construction.
- **Le plastique** récupéré revient sous forme de nouvelles bouteilles, de tapis, de vêtements en polyester, etc.
- **Le bois de construction** récupéré est déchiqueté pour être utilisé comme combustible ou paillis.
- **Les appareils de communication, les ordinateurs et les téléviseurs** sont envoyés chez des recycleurs accrédités par le programme de Recyc-Québec afin que le plus de pièces possibles soient recyclées.
- **Le métal** est acheminé à des entreprises spécialisées pour être recyclé en majeure partie et revenir sous forme d'outils, de boîtes de conserve, de clous et autres.
- Une fois déchiquetés, **les pneus** sont transformés en tapis de dynamitage ou servent comme combustible.
- **Les matelas** sont démantelés afin d'y récupérer notamment le bois et le métal.
- **Le gypse** est récupéré comme amendement que l'on incorpore au sol (chaulage).
- **Les résidus domestiques dangereux** incluant les **batteries, solvants, peintures et autres** sont expédiés à des recycleurs spécialisés pour permettre de recycler certains produits et d'éliminer de façon écoresponsable les matières non réutilisables.
- **Les bardeaux d'asphalte** sont utilisés comme combustible à la place du pétrole, notamment par les cimenteries.



Urbanisme et environnement

AFFICHAGE POUR LA MISE EN LOCATION OU EN VENTE D'UN IMMEUBLE

Vous prévoyez mettre en vente votre résidence ou encore l'offrir en location saisonnière ou annuelle, sachez que l'affichage pour en procéder à l'annonce est soumis aux règles suivantes :

Pour la location saisonnière ou annuelle d'un logement :

- Une seule enseigne non lumineuse est permise par logement;
- Elle doit être localisée sur l'immeuble où est situé le logement visé;
- Elle doit être posée à plat sur le bâtiment concerné ou sur une vitrine;
- Sa superficie n'excède pas 0,5 mètre carré;
- Elle doit être enlevée au plus tard 7 jours suivant la signature du bail ou contrat.



Pour la vente d'un immeuble résidentiel :

- Une seule enseigne non lumineuse par rue sur laquelle le terrain a façade est permise;
- Elle doit être installée sur le terrain où est situé le logement visé;
- Elle doit être posée à plat sur le bâtiment concerné, sur poteau ou sur une vitrine;
- Sa superficie n'excède pas 0,6 mètre carré;
- Lorsque sur poteau, elle est située à une distance minimale de 2 mètres de toute ligne de terrain et sa hauteur ne doit pas excéder 2 mètres;
- Elle doit être enlevée au plus tard 7 jours suivant la vente du bâtiment.

En aucun cas, l'enseigne pour la location ou la vente d'un immeuble ne peut être localisée à l'extérieur du terrain visé. Le Service d'urbanisme effectue régulièrement des vérifications pour s'assurer que les affiches ne sont pas localisées à des endroits prohibés, notamment sur l'emprise des voies de circulation.



Méli Mélo

MANGER, UN PLAISIR ET UN DROIT POUR LES ÂÎNÉS!



La nourriture est un besoin de base pour rester en vie et garder la forme. Pour vieillir en santé, une alimentation saine et de qualité est particulièrement cruciale. Les municipalités MADA des Pays-d'en-Haut offrent repas communautaires, popote roulante, ateliers de cuisine et autres ressources pour permettre aux aînés de bien s'alimenter tout en tissant un réseau de connaissances et d'entraide. Bon appétit!



Le **BOTTIN DES RESSOURCES EN ALIMENTATION** de la MRC des Pays-d'en-Haut vous renseignera sur tous les services disponibles.

Table des aînés
de la MRC des Pays-d'en-Haut

Pour toute information sur les services dédiés aux aînés, communiquez avec l'agente de liaison de la Table des aînés au 450 340-0520

PLACE des citoyens

Surveillez nos événements à venir
au cours des prochains mois!



ACHETEZ VOS BILLETS EN LIGNE : www.sainte-adele.qc.ca

Parfums d'ailleurs

Carte citoyenne : 10 \$

Tarif régulier : 15 \$

**L'ANTARCTIQUE SOLO
DE FRÉDÉRIC DION**
21 janvier à 19 h 30



Frédéric Dion caressait un grand rêve : effectuer la traversée de l'Antarctique en passant par le pôle Sud d'inaccessibilité et le pôle Sud géographique. C'est en skis tractés par cerf-volant qu'il a réalisé cet exploit en 2014, durant un périple de 54 jours, totalisant 4 383 km. Âgé de 37 ans, il est le premier à avoir traversé l'Antarctique seul par son centre. Ce grand aventurier et ambassadeur des scouts du Canada aura aussi réalisé d'autres exploits au cours des dernières années. Ainsi, en 2014, il recevait une mention d'honneur du Gouverneur général du Canada pour le sauvetage de neuf skieurs dans les Alpes. Il aura aussi réussi à survivre sans eau, nourriture et équipement dans l'hiver du lac Mistassini, à courir 33 marathons en 7 semaines et à naviguer des milliers de kilomètres sur l'océan. Frédéric Dion a animé plus de 1 500 conférences dans les plus importants réseaux de la francophonie à travers le monde. Le 4 décembre dernier, Frédéric Dion lançait le récit de

son aventure dans l'Antarctique en solo : *La fantastique aventure de Frédéric Dion racontée par Brian Perro.*

**L'AFRIQUE DU SUD
LES AVENTURIERS VOYAGEURS**
25 février à 19 h 30



Alain Bouchard a parcouru tous les continents de l'Europe à la Terre de Feu, en passant par l'Amazonie, la Chine, l'Australie, le Vietnam, la Thaïlande, la Malaisie, Bornéo, l'Indonésie, sans oublier l'Afrique pour laquelle il nourrit une passion insatiable, à la découverte des grands espaces animaliers et des ethnies parfois menacées d'extinction. Laissez-vous transporter par les multiples visages de l'Afrique du Sud avec sa ciné conférence qui dépeint la réalité de ce pays en cédant la parole aux habitants. Sourires, musique, chants et chaleur humaine sont au rendez-vous. Avec ses onze langues officielles et ses multiples groupes ethniques, on surnomme l'Afrique du Sud la « nation arc-en-ciel ». Le décor naturel et l'architecture offrent des contrastes saisissants entre la modernité des grandes villes et les traditions villageoises. Le Cap, Johannesburg et Durban sont maintenant des villes modernes, où seul le tissu ethnique nous rappelle que nous sommes en Afrique. Les campagnes reflètent bien les différentes identités et disparités régionales. Un film qui permet de réaliser l'ampleur des progrès réalisés, mais nous

plonge aussi dans la tradition des villages qui résistent à cet élan de modernité. Un film d'Alain Bouchard qui propose un séduisant mariage entre le documentaire et l'aventure de voyage.

Samedis jeunesse

présenté en collaboration avec cime 103.9 101.3

Enfant avec carte citoyenne : 5 \$

Enfant tarif régulier : 8 \$

Adulte accompagnateur : Gratuit
(un adulte par enfant)

LE GRAND BAL DE NOËL :
Théâtre musical 6 à 12 ans
12 décembre à 13 h 30



En provenance de leur banquise lointaine, marchant pieds de côté, trois pingouins musiciens viennent assister aux festivités du pôle Nord. Pour participer à la fête, ils doivent composer une chanson de Noël originale en quelques minutes. Amatin, Ademain et Atempain trouveront-ils l'inspiration? Seront-ils prêts à temps pour cette soirée inoubliable? Personnages clownesques, chants traditionnels et danse avec le père Noël, la magie du temps des fêtes opère à tout coup dans ce concert où les enfants chantent avec les artistes et participent à la création d'une chanson originale. Soyez vous aussi de la fête!

PLACE *des citoyens*

**Surveillez nos événements à venir
au cours des prochains mois!**



LES MINIDOUX :
Marionnettes 2 à 7 ans
16 janvier à 13 h 30



Toukouli, une marmotte très sympathique, est surprise en larmes par Framboise la mouffette. Celle-ci est désespérée car elle a perdu ses « minidoux », de magiques pompons mangeurs de problèmes. Y aurait-il un voleur dans la forêt fantastique? Ce spectacle interactif qui porte sur l'amitié, le règlement des conflits et la verbalisation des petits problèmes, invite les enfants à bouger, à danser, mais aussi à chanter grâce à des comptines et à des chants rythmés qui éveilleront leur imaginaire. Pour clore l'aventure, les tout-petits reçoivent leur propre « minidoux » à la fin du spectacle.

SOIS MON VALENTIN :
Atelier de création 5 à 12 ans
6 février à 13 h 30



Les arbres qui s'enracinent sur notre planète sont de véritables œuvres d'art! Ils touchent nos vies d'innombrables façons, de l'air que nous respirons, au bois qui compose nos maisons. Les activités proposées aux enfants dans cet atelier font

découvrir, et mieux apprécier, la présence des arbres dans nos vies. Comment fabrique-t-on le papier? Comment le recycle-t-on? De façon amusante et inusitée, l'activité en fera la démonstration et les plus curieux pourront même participer à la réalisation de l'expérience! Par la suite, place à la créativité avec la réalisation d'une des œuvres les plus appréciées de tous, la peinture en papier recyclé! Laissons libre cours à l'imagination et trouvons dans d'immenses bacs remplis de papier tout ce qu'il nous faut pour réaliser un véritable chef d'œuvre! À l'aide d'une image choisie selon leurs goûts, les enfants verront apparaître sous leurs doigts une toile unique née de leur créativité! L'œuvre est ensuite présentée dans un cadre et prête à être emportée à la maison!

LE LAPIN QUI VOULAIT ÊTRE ROI :
Marionnettes 3 à 8 ans
19 mars à 13 h 30



Chansons et humour suscitent la participation du jeune public dans ce spectacle où six marionnettes se donnent la réplique pour le plus grand plaisir des enfants! Épris de la belle madame Noizelle, Pardi le lapin tente de l'impressionner en se proclamant le roi de la forêt. Cette aventure l'entraînera dans une course folle où il apprendra à ses dépens que ses amis n'entendent pas se faire mener par le bout du nez. Un divertissement pour toute la famille, à quelques jours de Pâques!

Symphonies et viennoiseries

présenté en collaboration avec



Carte citoyenne : 10 \$
Tarif régulier : 15 \$

INTAKTO : ANDANZAS
31 janvier à 13 h 30



Fondé en 1995, le groupe INTAKTO est le fruit d'une rencontre entre une guitare du Sud et un violon du Nord : le chanteur-guitariste d'origine chilienne, Alejandro Venegas et le violoniste classique québécois Simon Claude. Le chanteur partage sa connaissance intime de la musique latino-américaine traditionnelle et moderne avec le violoniste qui les absorbe en les teintant de ses propres influences pop et rock. Une alchimie parfaite naît alors de cet échange et INTAKTO occupe très vite une place toute particulière sur la scène locale et internationale. Leur premier album, lauréat du *Félix Meilleur Album Musique du Monde* en 2003 et nommé pour un Juno la même année, devient un succès de vente avec plus de 25 000 copies vendues. Leur deuxième album *TODAVIA* sorti en 2007 et en nomination à l'ADISQ, reçoit aussi un accueil retentissant. Après plus de 600 spectacles au Canada, aux États-Unis, en France et au Japon, INTAKTO poursuit son aventure vers un troisième album *ANDANZAS* et un nouveau spectacle du même nom.

PLACE *des citoyens*

**Surveillez nos événements à venir
au cours des prochains mois!**

Avec leurs enthousiastes collaborateurs, Hugo Larenas, guitare, Sébastien Pellerin, contrebasse et Claudio Palomares, percussion, INTAKTO proposera un spectacle haut en couleur à la Place des citoyens.

HUU BAC QUINTET
21 février à 13 h 30



En novembre 2013 à Montréal Huu Bac Quach donne le coup d'envoi à son quintet proposant une heureuse rencontre de sonorités musicales vietnamiennes et chinoises alliant le jazz nord-américain. Entouré de musiciens chevronnés, Huu Bac interprète ses compositions inspirées de ses nombreux voyages en Asie, en Europe et en Amérique du Sud. En concert, il séduit un large public, tant par la beauté et l'intensité de ses pièces musicales que par son jeu impressionnant de dan bau (monocorde vietnamien), de erhu (vielle chinoise), de quena et de guitare jazz. Il est accompagné de Guillaume Martineau au piano, Marie-Neige Lavigne au violon, Jean-Félix Mailloux à la contrebasse et Étienne Mason à la batterie. Un premier album intitulé *On the steps of St-Paul's* prolonge le plaisir d'entendre une musique contemporaine originale, unique par l'intégration audacieuse d'instruments d'Orient et d'Occident.

Conférences

Carte citoyenne : 10 \$
Tarif régulier : 15 \$

**LOUISE PORTAL EN DUO
AVEC JACQUES HÉBERT**
12 février à 20 h



Forte d'une carrière d'actrice combinée à une carrière de chanteuse depuis 40 ans, Louise Portal est également écrivaine. Avec *Les Soeurs du Cap* (Éditions Hurtubise) qui complète sa trilogie gaspésienne, sept autres ouvrages, trois contes illustrés pour enfant et son *ÉCRIRE, la mouvance de mes jours*, paru en mars 2014 (Éditions Trois-Pistoles) sa bibliographie comprend quatorze titres. Jacques Hébert est un conférencier hors pair qui a offert de nombreux témoignages dans différents milieux. En 2005, il publiait son premier ouvrage, un récit autobiographique intitulé *Il fera aussi clair... qu'il a fait noir*. Un second ouvrage, *Une chaise longue en enfer*, est paru en septembre 2008 (Éditions Hurtubise HMH). Par le récit de leur parcours personnel, professionnel et amoureux, Louise Portal et Jacques Hébert nous proposent une rencontre sous le signe de la vie à deux qui, à l'approche de la fête des amoureux, fait écho à l'histoire de chacun. Une rencontre où l'on découvre le secret de leur complicité dans l'écriture, la créativité, l'échange, et où chacun témoigne de son parcours, en résonance avec l'autre... Une rencontre avec Louise

qui partage avec générosité sa passion pour l'écriture et son cheminement de femme façonnée par sa carrière d'artiste... Une rencontre avec Jacques, qui témoigne de son parcours de résilient, ses livres, son expérience sur la voie du cheminement et de la sobriété. Leur prestation est agrémentée de lectures et d'extraits de leurs œuvres, de chansons a capella et d'anecdotes qui font de cette soirée un moment privilégié et inspirant à s'offrir.

**RÉJEAN TREMBLAY : LES DESSOUS DES
JOURNAUX, DE LA TÉLÉ ET DE LA RADIO**
17 mars à 19 h 30



Un million de personnes lisent un journal le samedi et pourtant, bien peu de gens ont une idée de la façon dont on « fabrique » la nouvelle. Qu'est-ce qui se cache véritablement entre les lignes, sous les titres et derrière les photos? Un million de personnes ont regardé une émission comme *Lance et compte*, mais combien sont en mesure de reconnaître ce que dissimulent chaque plan et chaque note de musique? Des questions qui se posent également pour la radio ou pour les informations à la télé. Après nous avoir offert plus d'une vingtaine de miniséries et de téléseries à succès, le réputé journaliste et scénariste Réjean Tremblay nous invite à observer, d'un œil critique, ce qui se dissimule derrière les projecteurs et qui se révèle souvent bien plus fascinant que le résultat final. Un univers combien révélateur de ce qu'est devenue la société québécoise et qui l'amène à nous démontrer qu'à défaut d'objectivité, on peut toujours espérer l'honnêteté. Réjean Tremblay est un journaliste et scénariste né le 24 août 1944 à Saint-

PLACE des citoyens

**Surveillez nos événements à venir
au cours des prochains mois!**

David-de-Falardeau. Il fait ses débuts à La Presse en 1974. Il couvre douze Jeux olympiques à partir de 1976. Spécialiste de hockey et chroniqueur, il suit le Canadien pendant plusieurs années et couvre les grands prix de Formule 1 pendant huit ans. On lui doit une vingtaine de miniséries et de téléseries, qui ont toutes connu de très grands succès médiatiques. De Lance et compte à Casino en passant par Scoop, Urgence, Miséricorde ou Réseaux et sa plus récente, Les Jeunes Loups. Son parcours a été récompensé par quatre prix Gémeaux et le prix Jules-Fournier en 1983.

Événements spéciaux

Carte citoyenne : 10 \$

Tarif régulier : 15 \$

ISABELLE AVEC FABIEN DUPUIS

23 janvier à 20 h



Depuis sa petite enfance, pour se sortir des agressions régulières de sa mère, Daniel, n'a qu'une porte de sortie, Isabelle, sa cousine avec qui il est heureux. Avec elle il a un rapport de jeu : la lutte qui devient, au fil des ans, de plus en plus intime. À la mort de sa mère, il revoit sa cousine sur laquelle il a fantasmé depuis vingt-cinq ans mais elle n'est plus celle qu'il attendait. Daniel est demeuré enfant, mais il constate que tous les autres ont vieilli. Il attendait de retrouver Isabelle pour lui donner enfin tout cet amour qu'il avait gardé en lui, pour elle, mais elle est devenue une femme bien réelle. Daniel, encore amoureux de la petite fille qu'il n'a jamais pu revoir, n'ayant jamais eu de sexualité, sa vie intime, composée de fantasmes avec sa cousine interdite, explose... En plein salon funéraire, il se

surprend à réaliser qu'il déteste sa mère, il comprend qu'il n'a rien fait de sa vie et comprend que le seul amour qu'il a eu, n'est pas réel. Il déteste Isabelle parce qu'elle a changé. Il déteste le monde entier pour ne pas se détester lui-même... Dans une mise en scène de Marc Béland, l'auteur et comédien Fabien Dupuis a choisi d'explorer un genre théâtral sous le signe du monologue à la fois humoristique et tragique, qui ne laisse personne indifférent. Fabien Dupuis a terminé ses études à l'École nationale de théâtre en 1990. Depuis, nous l'avons vu dans *Watatatow*, *Scoop*, *Les héritiers Duval*, *Soif de vivre*, *Une voix en or*, *Virginie ...* Au cinéma, dans *L'oreille d'un sourd*, *Un même sang*, *On a marché sur la lune* et au théâtre, dans *Joséphine la cantatrice de Kafka*, *Le petit maître corrigé* et *Le jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux.

JEAN BEAUDIN : CONFÉRENCE-ATELIER SUR LES CÉPAGES 10 mars à 19 h 30



La dégustation et la connaissance des vins sont très liées aux cépages (le type de vigne utilisée) qui ont des caractères bien définis. Jean Beaudin, maître sommelier ACSP et enseignant en sommellerie à l'École hôtelière des Laurentides, nous invite à jouer le jeu de la reconnaissance et de la dégustation lors de cette formation qui permet de découvrir quatorze cépages, avec des informations sur la couleur, les parfums et la bouche. Une formation qui se déroule en trois étapes soit la connaissance des cépages, un jeu visant à reconnaître des cépages en images et la dégustation à l'aveugle de six vins.

Les places étant limitées, les réservations sont requises.

Expositions

L'entrée est libre pour toutes les expositions présentées à la Place des citoyens.

Les salles d'exposition sont ouvertes
de 13 h à 16 h les jeudis et vendredis,
de 10 h à 17 h les samedis et
de midi à 17 h les dimanches.

EXPOSITION DES ÉCOLES PRIMAIRES DE SAINTE-ADÈLE - MÉTAL GRAVÉ ET MAGIE DE NOËL

12 décembre au 3 janvier



L'artiste laurentienne Sandra Djina Ravalía propose aux élèves des trois écoles primaires de Sainte-Adèle un atelier qui leur permettra de s'initier à une technique artistique amusante. Les jeunes exposent par la suite leurs œuvres, qu'ils nous invitent à découvrir dans les deux salles de la Place des citoyens tout au long de la période des fêtes.

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES : L'ESPACE PUBLIC DE SAINTE-ADÈLE VU PAR SES JEUNES CITOYENS

8 au 31 janvier- Salle Parc



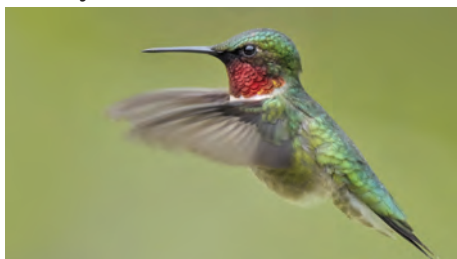
PLACE des citoyens

**Surveillez nos événements à venir
au cours des prochains mois!**

Est-ce que les jeunes ont conscience de la gravité des actes de vandalisme posés autour d'eux? Quoi de plus efficace pour comprendre une situation que de s'y pencher et d'y réfléchir par soi-même. Ce projet de photo-reportage réalisé dans le cadre de l'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec permettra à 9 jeunes de l'école secondaire A.-N.-Morin de capter en images l'espace qu'ils partagent avec les autres, de saisir le rôle de l'espace public en plus d'aborder certaines notions du « vivre ensemble ». Pour ce faire, les jeunes seront invités à parcourir la ville avec une photographe professionnelle qui leur transmettra des notions techniques en photographie, de même que le caractère narratif des images, car une image vaut mille mots. Les photos seront développées sur carton grand format et exposées à la Place des citoyens.

PLUS GRAND QUE NATURE : PAUL RAYMOND

8 au 31 janvier - Salle Rousseau-Vermette



Le bachelier en arts Paul Raymond a délaissé ses pinceaux dans les années 80 pour se consacrer à la photographie. Double lauréat au Concours international de photo animalière et de nature de Montier-en-Der en France, il enseigne aujourd'hui la photo. Cette exposition présente la faune dans son élément naturel et permet d'en admirer toute sa beauté.

EXPOSITION ET ENCAN ANNUELS 8^e ÉDITION : L'ART, RELAIS VERS L'ÉQUILIBRE **4 au 18 février**



L'art devient complice de la santé mentale dans le cadre de la 8^e édition de cette exposition et encan annuels où sans discrimination, les œuvres d'une cinquantaine d'artistes professionnels côtoient celles des membres de l'Échelon des Pays-d'en-Haut. L'organisme accueille les adultes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale et qui résident dans la MRC des Pays-d'en-Haut.

À TIRE D'AILE : CATHY PANTIGNY **5 au 28 février**



Résidente de Saint-Sauveur, Cathy Pantigny a pris part à plusieurs expositions collectives et en solo dans les Laurentides et à Montréal, au cours des dernières années. Elle sélectionne une palette de couleur qu'elle travaille à la spatule en composant une harmonie visuelle de couleurs et de formes. Les couleurs vives sont les composantes essentielles de ses toiles. Toujours à l'affût de techniques actuelles, chaque toile constitue pour l'artiste un nouveau défi et un travail d'exploration qui nous entraîne dans un monde riche et abstrait.

CE QUI M'HABITE : LISE BOLDUC **4 au 25 mars**



Bachelière en arts plastiques, Lise Bolduc crée un univers teinté d'images abstraites où l'on devine tantôt des lieux, tantôt des personnages, bien présents dans cette exposition où des silhouettes floues et mystérieuses racontent, à demi-mot, une histoire. Dévoilant leur beauté et leur vulnérabilité, elles révèlent ainsi une parcelle de l'intimité de l'artiste.

**Merci à nos
partenaires**

TVCOGECO
c'est vous

MONT GABRIEL
RESORT & SPA

**Le Journal des
Pays-d'en-Haut**
La Vallée
tc • MEDIA

**Culture
et Communications**
Québec

Les billets pour les activités de la Place des citoyens sont disponibles en prévente au Service des loisirs de la Ville de Sainte-Adèle et à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon ou le jour même, une heure avant l'événement, à la billetterie de la Place des citoyens. On peut aussi se les procurer en ligne à ville.sainte-adele.qc.ca/achatenligneplacedescitoyens.

PÉRIODES D'INSCRIPTION

PAR INTERNET :

Du samedi 9 janvier (dès 10 h) au dimanche 17 janvier (23 h)

Allez sur notre site Internet www.ville.sainte-adele.qc.ca, dirigez-vous vers le bas de la page à droite et cliquez sur « inscription aux activités ».

EN PERSONNE :

Mercredi 13 janvier de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Jeudi 14 janvier de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Vendredi 15 janvier de 8 h 30 à 12 h

Samedi 16 janvier de 9 h à 12 h

INSCRIPTIONS

Comment s'inscrire?

Choisir l'option qui représente votre situation :

OPTION 1 : VOUS N'AVEZ PAS VOTRE CARTE CITOYENNE

OBTENIR VOTRE CARTE CITOYENNE

Chaque personne (adulte ou enfant) qui souhaite s'inscrire à une activité doit avoir en sa possession sa carte citoyenne VALIDE. Le citoyen qui n'a pas sa carte citoyenne doit se présenter à la bibliothèque ou au Service des loisirs durant les heures d'ouverture avec **une preuve d'identité ET de résidence valides** pour se faire photographier et faire compléter son dossier. Elle est émise sur place et est gratuite. Par la suite, vous pourrez procéder à votre inscription soit par Internet ou en personne **SELON LE MODE DE PAIEMENT CHOISI**.

PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

Vous devez obligatoirement faire votre inscription par Internet

1. CRÉEZ VOTRE CODE D'UTILISATEUR ET VOTRE MOT DE PASSE

Le système vous permettra de créer un code d'utilisateur et un mot de passe grâce au numéro inscrit sur votre carte citoyenne

2. VOUS POUVEZ PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION

PAIEMENT EN ARGENT, PAR INTERAC OU PAR CHÈQUE

(à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle)

1. Présentez-vous au Service des loisirs (Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland au 1200, rue Claude-Grégoire) durant les périodes d'inscription ci-haut mentionnées avec votre carte citoyenne

2. VOUS POUVEZ PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION AU SECRÉTARIAT DU SERVICE DES LOISIRS

Si vous n'avez pas votre carte citoyenne, elle pourra être émise sur place

Assurez-vous d'avoir les bons documents (preuves de résidence et d'identité valides)

OPTION 2 : VOUS AVEZ VOTRE CARTE CITOYENNE

INSCRIPTION PAR INTERNET

SI VOUS N'AVEZ NI CODE D'UTILISATEUR NI MOT DE PASSE

CRÉEZ VOTRE CODE D'UTILISATEUR ET VOTRE MOT DE PASSE SUR LE SITE DES INSCRIPTIONS

Le système vous permettra de créer un code d'utilisateur et un mot de passe en vous demandant votre numéro de carte citoyenne ainsi que votre date de naissance

VOUS POURREZ PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION

Paiement par CARTE DE CRÉDIT seulement

INSCRIPTION PAR INTERNET

SI VOUS AVEZ UN CODE D'UTILISATEUR ET UN MOT DE PASSE

VOUS POUVEZ PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION

Paiement par CARTE DE CRÉDIT seulement

Si vous désirez payer EN ARGENT, PAR INTERAC OU PAR CHÈQUE vous devez vous rendre au Service des loisirs durant les périodes d'inscription mentionnées ci-haut

Accès gratuit à l'Internet

Nous vous rappelons que vous avez accès gratuitement à l'Internet à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon durant les heures d'ouverture.

Lieu de résidence

Le Service des loisirs se réserve le droit de faire les vérifications nécessaires afin de confirmer votre lieu de résidence.

Tarifs des cours

La Ville se réserve le droit de modifier les tarifs sans préavis.

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

450 229-2921, poste 244 - loisirs@ville.sainte-adele.qc.ca



programmation *Hiver* 2016

service des loisirs, de la culture
et de la vie communautaire

ÉVITEZ LA COHUE, INSCRIVEZ-VOUS PAR INTERNET !

PÉRIODES D'INSCRIPTION

PAR INTERNET : Du samedi 9 janvier (dès 10 h) jusqu'au dimanche 17 janvier (23 h) | EN PERSONNE : Mercredi 13 janvier de 8 h 30 à 12 h

pour enfants

La Ville se réserve le droit de modifier les tarifs sans préavis

DANSE créative

Cours axé sur le développement moteur, l'apprentissage rythmique et l'improvisation. L'objectif est de s'amuser au son de la musique en se transposant dans des univers imaginaires et créatifs.

CLIENTÈLE : 3 à 5 ans
PAR : Andréanne Laroche-Choquette
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Samedi
de 9 h à 9 h 45 (Groupe 1)
DÉBUT/FIN : 30 janvier au 27 février
de 9 h à 9 h 45 (Groupe 2)
DÉBUT/FIN : 12 mars au 9 avril
de 10 h à 10 h 45 (Groupe 3)
DÉBUT/FIN : 30 janvier au 27 février
de 10 h à 10 h 45 (Groupe 4)
DÉBUT/FIN : 12 mars au 9 avril
DURÉE : 5 semaines
TARIFICATION : 40 \$

DANSE Hip-Hop

Mélange de chorégraphie, de pas de hip-hop, de jeux et d'exploration pour développer le mouvement et la coordination du corps.

CLIENTÈLE : 6 à 8 ans et 9 à 13 ans
PAR : Andréanne Laroche-Choquette
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : 6 à 8 ans
Samedi de 11 h à 12 h
9 à 13 ans
Samedi de 12 h à 13 h
DÉBUT/FIN : 30 janvier au 9 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 68 \$
NOTE : Pas de cours le 5 mars

KARATÉ

CLIENTÈLE : 5 à 14 ans
PAR : Lorenzo D'Anna
LIEU : Gymnase école secondaire A.-N.-Morin
HORAIRE : Vendredi
Débutant : de 18 h 30 à 19 h 30
Avancé : de 19 h 30 à 20 h 30
DÉBUT/FIN : 29 janvier au 22 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 68 \$ (assurances incluses)
NOTE : Prévoir des frais pour l'achat du kimono (entre 50 \$ et 70 \$ selon la taille). Cours avancé à partir de la ceinture verte. Pas de cours les 12 février, 4 et 25 mars.

DANSE Hip-Hop élite

Développer la technique de hip-hop et perfectionner les différentes bases de ce style. Demande plus d'implication et de concentration que le cours débutant. Niveau de difficulté plus élevé.

CLIENTÈLE : 9 à 13 ans
PAR : Andréanne Laroche-Choquette
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Samedi de 13 h à 14 h
DÉBUT/FIN : 30 janvier au 9 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 68 \$
PRÉREQUIS : Avoir suivi un cours en danse hip-hop
NOTE : Pas de cours le 5 mars

ZUMBA

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Martine Plouffe
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Jeudi de 18 h 30 à 19 h 30
DÉBUT/FIN : 4 février au 7 avril
DURÉE : 9 semaines
TARIFICATION : 72 \$
NOTE : Pas de cours le 3 mars

LIGUE INTERMUNICIPALE DE TENNIS des Laurentides

Matches de tennis en double et en simple pour hommes et femmes de niveaux intermédiaire ou avancé. Un animateur s'assurera de l'équilibre des matches en plus de mettre à jour un classement hebdomadaire des municipalités participantes. Animateur, balles et courts intérieurs inclus. Aucun abonnement ni frais d'invité requis.

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
LIEU : Tennis Interclub de Piedmont
HORAIRE : Mercredi - 21 h à 23 h (niveau avancé)
Jeudi - 21 h à 23 h (niveau intermédiaire)
DÉBUT/FIN : 27 janvier au 13 avril
28 janvier au 14 avril
DURÉE : 12 semaines
TARIFICATION : 200 \$
NOTE : Classement hebdomadaire sur : tennisinterclub.ca - Une évaluation des participants aura lieu la première semaine *la politique familiale ne s'applique pas pour ce cours.

COURS INTERMUNICIPAL

Expression DANSE

Apprentissage des techniques classiques tirées du ballet, exercices d'improvisation et jeux chorégraphiques. L'objectif est d'amener les jeunes à développer leur créativité et leur aisance sur scène.

CLIENTÈLE : 7 à 14 ans
PAR : Andréanne Laroche-Choquette
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Samedi de 14 h à 15 h
DÉBUT/FIN : 30 janvier au 9 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 68 \$
NOTE : Pas de cours le 5 mars

COURS INTERMUNICIPAL

EXERCICES CHINOIS DE SANTÉ (QI GONG)

Des mouvements tirés de la médecine chinoise pour conserver et/ou améliorer votre santé en utilisant le « chi »

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Andrée Piché
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Lundi de 13 h à 14 h
DÉBUT/FIN : 1^{er} février au 18 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 81 \$
NOTE : Pas de cours les 29 février et 28 mars

COURS INTERMUNICIPAL

DÉTENTE ET BIEN-ÊTRE AVEC BALLE TACTILE

Détente, respiration, massages et mouvements doux à l'aide de la balle tactile

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Andrée Piché
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Lundi de 14 h à 14 h 30
DÉBUT/FIN : 1^{er} février au 18 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 40 \$
NOTE : Pas de cours les 29 février et 28 mars

PAR INTERNET : Du samedi 9 janvier (dès 10 h) jusqu'au dimanche 17 janvier (23 h) | EN PERSONNE : Mercredi 13 janvier de 8 h 30 à 12 h

ACTIVITÉS sportives et récréatives

et de 13 h à 16 h - Jeudi 14 janvier de 8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h - Vendredi 15 janvier de 8 h 30 à 12 h - Samedi 16 janvier de 9 h à 12 h

Préavis. Carte citoyenne obligatoire pour inscription.

pour adultes

TAI CHI DE STYLE YANG

NIVEAU 1 (débutant) et NIVEAU 2 (intermédiaire)

Tai Chi style Yang et Qi Gong durant la période d'étirement et échauffement.

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Michèle Lavoie
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Vendredi de 11 h 15 à 12 h 15
DÉBUT/FIN : 5 février au 15 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 101 \$
NOTE : Pas de cours le 4 mars

DANSE en ligne Multiniveaux

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : Monique Desparois
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : MARDI
Multiniveaux :
de 10 h 15 à 11 h 15
Pratique : de 11 h 15 à 12 h 15
DÉBUT/FIN : 2 février au 12 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 76 \$
PRÉREQUIS : Pour le cours de danse en ligne pratique, vous devez avoir déjà suivi des cours de danse en ligne et connaître les figures codifiées.
NOTE : Pas de cours le 1^{er} mars

YOGA-DOUCEUR

Ce cours se déroule en douceur tout en travaillant en profondeur. Belle opportunité de s'imprégner des fondements du yoga, de la détente ainsi que s'initier aux techniques respiratoires et aux postures de base. Tous les exercices pratiqués sont adaptés aux capacités et aux limites des élèves présents.

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Rose Leduc
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Jeudi de 9 h 15 à 10 h 15
DÉBUT/FIN : 4 février au 14 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 101 \$
NOTE : Pas de cours le 3 mars

TAI CHI DE STYLE YANG

NIVEAU 3 (intermédiaire +) et NIVEAU 4 (avancé)

Tai Chi style Yang et Qi Gong durant la période d'étirement et échauffement.

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Michèle Lavoie
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Vendredi de 10 h à 11 h
DÉBUT/FIN : 5 février au 15 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 101 \$
NOTE : Pas de cours le 4 mars

KARATÉ

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Lorenzo D'Anna
LIEU : Gymnase école secondaire A.-N.-Morin
HORAIRE : Vendredi
Débutant : de 18 h 30 à 19 h 30
Avancé : de 19 h 30 à 20 h 30
DÉBUT/FIN : 29 janvier au 22 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 78 \$ (assurances incluses)
NOTE : Prévoir des frais pour l'achat du kimono; (entre 50 \$ et 70 \$ selon la taille). Cours avancé à partir de la ceinture verte. Pas de cours les 12 février, 4 et 25 mars.

COURS EN INFORMATIQUE (INITIATION)

Un cours pour approfondir ses connaissances en informatique (photos, Facebook, Internet) en utilisant Windows 8.1.

CLIENTÈLE : 18 et plus
PAR : Marc-André Dubé
LIEU : Bibliothèque Claude-Henri-Grignon
HORAIRE : MARDI
Cours 1: de 8 h 45 à 10 h 15
Cours 2: de 10 h 30 à 12 h
DÉBUT/FIN : 2 février au 12 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 161 \$
NOTE : Pas de cours le 1^{er} mars

**PÉRIODES
D'INSCRIPTION**

STRETCHING DEBOUT ET AU SOL

De la tête aux pieds, des étirements passifs ou dynamiques, pour assouplir muscles et articulations.

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : Andrée Piché
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Jeudi de 10 h 30 à 11 h 30
DÉBUT/FIN : 4 février au 14 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 81 \$
NOTE : Pas de cours le 3 mars

ANGLAIS (conversation)

Cours axé sur la pratique selon les besoins de chacun, le tout dans une atmosphère de détente.

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : Gisèle Quenneville
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mercredi de 18 h 15 à 19 h 45
DÉBUT/FIN : 3 février au 13 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 121 \$
NOTE : Pas de cours le 2 mars

pour les 50 ans et plus

TONUS ET SOUPLESSE

Exercices pour renforcer le corps et devenir plus flexible.

PAR : Marie-France Cyr
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mardi de 9 h à 10 h
DÉBUT/FIN : 2 février au 12 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 101 \$
NOTE : Pas de cours le 1^{er} mars

CARDIO OXYGÈNE

Expérimentez le plaisir de bouger en plein air. Le point de rencontre a lieu sous l'Esplanade de la Place des citoyens.

PAR : Marie-France Cyr
LIEU : Esplanade Place des citoyens
HORAIRE : Lundi de 9 h 30 à 10 h 30
DÉBUT/FIN : 1^{er} février au 11 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 101 \$
NOTE : Pas de cours le 29 février

et de 13 h à 16 h - Jeudi 14 janvier de 8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h - Vendredi 15 janvier de 8 h 30 à 12 h - Samedi 16 janvier de 9 h à 12 h

ACTIVITÉS

sportives et récréatives

pour les
50 ans et plus

MISE EN FORME / MIEUX-ÊTRE

Exercices doux pour tonifier le corps, améliorer l'équilibre et la mobilité. Plusieurs exercices sur chaise. Convient très bien aux gens qui souffrent d'arthrose et de douleur chronique.

PAR : Marie-France Cyr
LIEU : Centre communautaire
Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Vendredi de 8 h 45 à 9 h 45
DÉBUT/FIN : 5 février au 15 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 101 \$
NOTE : Pas de cours le 4 mars

PÉRIODES D'INSCRIPTION

PAR INTERNET : Du samedi 9 janvier (dès 10 h)
jusqu'au dimanche 17 janvier (23 h)

EN PERSONNE : Mercredi 13 janvier de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h - Jeudi 14 janvier de 8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h - Vendredi 15 janvier de 8 h 30 à 12 h - Samedi 16 janvier de 9 h à 12 h

ENTENTE intermunicipale

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces sept municipalités de s'inscrire aux **activités offertes dans cette entente**, sans aucune tarification non-résident.

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site Internet ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE

Adultes

Aikibudo et Kobudo :
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Anglais débutant : Sainte-Anne-des-Lacs
Atelier guitare live : Saint-Adolphe-d'Howard
Cardio danse (50 ans et plus) : Sainte-Adèle
Cardio mixte : Piedmont
Danse gitane : Piedmont
Danse en ligne (débutant et intermédiaire) :
Saint-Adolphe-d'Howard
Danse orientale (baladi) : Piedmont
Détente et bien-être avec balle tactile :

Sainte-Adèle
Espagnol débutant 1 : Sainte-Anne-des-Lacs
Essentrics : Morin-Heights
Exercices chinois de santé (Qi Gong) :
Sainte-Adèle
Flamenco : Sainte-Anne-des-Lacs
Guitare de groupe : Morin-Heights
Judo : Saint-Sauveur
Leçon individuelle de piano ou de chant :
Saint-Sauveur
Mise en forme et mieux-être :
Piedmont et Saint-Sauveur
Piyo : Saint-Adolphe-d'Howard
Power yoga : Morin-Heights
Raffermissement express :
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Secourisme d'urgence-soin aux enfants :
Sainte-Anne-des-Lacs
Secourisme d'urgence et RCR :
Sainte-Anne-des-Lacs
Sortie en raquette et yoga : Morin-Heights
Tai-chi-chuan : Saint-Sauveur et Morin-Heights
Tap Clap Cardio : Saint-Adolphe-d'Howard
Technique mixte en peinture :
Saint-Adolphe-d'Howard
Trampoline Fitness : Morin-Heights
Tricot : Sainte-Anne-des-Lacs
Yoga pour tous :
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Zoothérapie-Programme Anicoeur :
Sainte-Anne-des-Lacs

Jeunes

ABC du sport (2-3 ans) : Saint-Sauveur
Atelier d'arts créatifs : Saint-Adolphe-d'Howard
Cours de guitare de groupe (10-12 ans et
13-17 ans) : Morin-Heights
Danse Hip-Hop (6-8 ans et 9-13 ans) :
Saint-Sauveur

Danse Hip-Hop (6-12 ans) :
Sainte-Anne-des-Lacs
Danse Hip-Hop (5-9 ans) :
Saint-Adolphe-d'Howard
Danse écossaise : Morin-Heights
Expression danse (7-14 ans) : Sainte-Adèle
Gardienn averti : Saint-Sauveur
Judo : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et
Saint-Sauveur
Leçon individuelle de piano ou de chant :
Saint-Sauveur
Techno-Rigolo (5-8 ans) : Saint-Sauveur
Tricot ados : Sainte-Anne-des-Lacs

Parents-enfants

Djembé (12 ans et +) :
Saint-Adolphe-d'Howard

POUR INFORMATION

Municipalité de Morin-Heights :
450 226-3232, poste 111
www.morinheights.com

Municipalité de Piedmont :
450 227-1888, poste 223
www.piedmont.qc.ca

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard :
819 327-2626
www.stadolpheedhoward.qc.ca
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
450 224-2675, poste 262
www.sadl.qc.ca

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson :
450 228-2543, poste 221
www.lacmasson.com

Ville de Saint-Sauveur :
450 227-2669, poste 420
www.ville.saint-sauveur.qc.ca

NOUVEAU

CARDIO TONUS SUR CHAISE

Exercices sur chaise visant à améliorer la santé cardiorespiratoire et le tonus.

PAR : Marie-France Cyr
LIEU : Centre communautaire
Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Lundi de 11 h à 12 h
DÉBUT/FIN : 1^{er} février au 18 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 101 \$
NOTE : Pas de cours les 29 février et 28 mars

COURS INTERMUNICIPAL

CARDIO DANSE

Pas de danse simples sur musique entraînante, suivis d'un renforcement musculaire.

PAR : Marie-France Cyr
LIEU : Centre communautaire
Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mercredi de 9 h à 10 h
DÉBUT/FIN : 3 février au 13 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 101 \$
NOTE : Pas de cours le 2 mars

généralités

Politique de tarification familiale :

Enfants (*) :

1^{er} enfant : Tarification indiquée

2^e enfant : Moins 20% • 3^e enfant : Moins 30%

(*) Ce tarif s'applique pour des enfants d'une même famille s'inscrivant au même cours.

Parent/enfant :

Si un parent s'inscrit au même cours que son enfant âgé de moins de 14 ans, le parent bénéficie du tarif enfant. Dans le cas où deux personnes adultes (plus de 14 ans) d'une même famille (lien parent/enfant) s'inscrivent au même cours, le parent bénéficie d'un rabais de 20%.

Couple :

Le participant s'inscrivant avec son (sa) conjoint(e) bénéficie d'une réduction de 20%.

60 ans et plus :

Moins 20% de la tarification indiquée.

Non-résident :

Ajout de 35% à la tarification indiquée.

Un seul tarif préférentiel est applicable par participant (résident seulement), soit le plus avantageux.

Modalités de paiement :

Sauf avis contraire, vous pouvez payer en argent, par Interac ou par chèque à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle.

Les cartes de crédit sont acceptées seulement pour les gens qui s'inscrivent sur le site Internet de la Ville.

Si une personne inscrite à un cours désire annuler sa participation pour quelque raison que ce soit, la grille de remboursement suivante est prévue selon le moment où est présenté l'avis écrit du participant spécifiant son désir d'annuler sa participation au cours.

Montant du remboursement**

- Avant le deuxième cours 90% du coût d'inscription moins une retenue administrative de 10 \$

- Après le deuxième cours 75% du coût d'inscription moins une retenue administrative de 10 \$

- Après le troisième cours Aucun remboursement

** Applicable pour les programmes d'une durée de 8 cours et plus.

Délai de remboursement de 30 jours après le début du cours.

La Ville remboursera au participant inscrit, la totalité du montant d'inscription à une activité lorsque :

- Le Service des loisirs annule l'activité pour insuffisance de participants;
- Le participant annule, par écrit, sa participation avant le début de l'activité;
- Cette activité ne peut être réalisée pour toute raison hors du contrôle du Service des loisirs.

Carte citoyenne obligatoire

TOUTES LES TAXES APPLICABLES SONT INCLUSES
(15 ANS ET PLUS)

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
450 229-2921, poste 244



Prévention

Notre engagement, votre sécurité!



Cette année encore, la Sûreté du Québec rappelle aux automobilistes que les pneus d'hiver sont obligatoires pour circuler sur les routes du Québec. En effet, le Code de la sécurité routière prévoit que tous les véhicules de promenade et les taxis immatriculés au Québec doivent être munis, du 15 décembre au 15 mars, de pneus d'hiver.

Encore une fois cet hiver, les policiers seront aux aguets. Les propriétaires de véhicules non conformes au ré-

Avec de bons pneus d'hiver, C'EST PLUS SÉCURITAIRE!

glement s'exposeront à une amende de plus de 200 \$. Pour toute information sur le règlement sur l'utilisation de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale du Code de la sécurité routière, consultez le site Web de la SAAQ au : http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/vehicules_technologies/pneus/index.php

En ce qui concerne les pneus à crampons, l'utilisation est permise du 15 octobre au 1^{er} mai.

Un rappel concernant les bonnes pratiques hivernales

Ayez une bonne visibilité - La personne qui conduit un véhicule routier dont le pare-brise et les vitres ne sont pas libres de toute matière pouvant nuire à la visibilité du conducteur, commet une infraction et est passible d'une amende de plus de 100 \$.

Gardez une bonne distance entre les véhicules -

Le conducteur d'un véhicule routier, qui suit un autre véhicule à une distance n'étant pas prudente et raisonnable, compte tenu de la vitesse, de la densité de la circulation, des conditions atmosphériques et de l'état de la chaussée, est passible d'une amende de plus de 100 \$.

En terminant, vous avez une part importante de responsabilités en adaptant votre conduite aux conditions climatiques et routières. Roulez moins vite lorsque les conditions l'exigent et gardez vos distances avec les autres véhicules.

Bon hiver à tous!

Julie Côté, sergente

Coordonnatrice locale en police communautaire
Sûreté du Québec - MRC Les Pays-d'en-Haut



Méli Mélo

NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE AUX AÎNÉS pour le paiement des taxes municipales

Lors du budget 2015-2016, le gouvernement du Québec a annoncé son intention de mettre en place, à compter du 1^{er} janvier 2016, un nouveau programme d'aide aux aînés pour le paiement des taxes municipales.

En vertu de ce programme, les aînés qui sont propriétaires de longue date de leur résidence pourront, sous réserve du respect de certaines conditions, bénéficier d'une subvention visant à compenser en partie les taxes municipales payables à l'égard de leur résidence à la suite d'une augmentation de sa valeur, si cette augmentation excède, de façon significative, l'augmentation moyenne subie par certains immeubles résidentiels de l'ensemble du territoire de la municipalité.

PRINCIPAUX CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Résident du Québec au 31 décembre de l'année précédente;
- Âgé de 65 ans et plus;
- Revenu familial pour l'année d'imposition précédente de 50 000 \$ et moins;
- Propriétaire depuis au moins 15 années consécutives de l'unité d'évaluation visée;
- L'augmentation de la valeur du nouveau rôle d'évaluation excède d'au moins 7,5 % l'augmentation moyenne.

L'aide prendra la forme d'une subvention allouée dans le cadre du traitement de la déclaration de revenus.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le bulletin Muni-express publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du 16 octobre 2015 à l'adresse suivante : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/publications/bulletin-muni-express/2015/n-09-16-octobre-2015/> ou à communiquer avec le professionnel qui produit votre déclaration de revenus.

En collaboration avec

TVCOGECO
c'est vous

cime 103.9

101.3

tc • MEDIA

Salle
AUGUSTIN
NORBERT
MORIN
Sainte-Adèle

Spectacles-bénéfice

au profit du Fonds Réveille-matin venant en aide
aux élèves dans le besoin de l'école Augustin-Norbert-Morin

DES SPECTACLES QUI FONT DU BIEN !



Saison 2015-2016



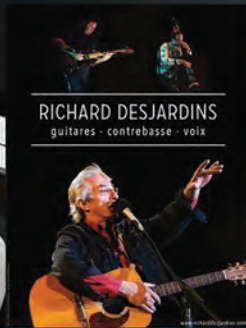
Klô Pelgag
24 octobre 2015



Louis-Jean Cormier
28 novembre 2015



Alexandre Barette
6 février 2016



Richard Desjardins
16 avril 2016



Boucar Diouf
28 mai 2016



Lisa Leblanc
Automne 2016
(date à confirmer)



Marc Hervieux
10 décembre 2016

Et d'autres belles surprises à surveiller sur notre site internet!



La Salle ANM, un lieu intime et convivial où il fait bon se retrouver!

258, Boul. de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle, QC • www.salleanm.com • 450-240-6220 # 0



DIMANCHE 14 FÉVRIER 2016

Inscription et information en ligne :
www.inscriptionenligne.ca/lacoursedesflocons/

La Ville de Sainte-Adèle, en collaboration avec le groupe Les Sa'coches, présentera la 1^{ère} édition de la **Course des flocons**, qui aura lieu le dimanche 14 février 2016, sur le magnifique lac Rond de Sainte-Adèle.

Plusieurs distances sont prévues, dont les 1 km, 3 km, 5 km et 10 km. Ces épreuves sont accessibles à tous, autant pour les marcheurs que les adeptes de la course.

Ce rendez-vous sportif hivernal sera réalisé au profit de la Fondation Maude Gauthier qui vient en aide aux enfants malades et à leur famille.

Les épreuves!

Course ou marche 1 km

Belle activité avec toute la famille...plaisir assuré!

Course ou marche 3 km

Un, deux, trois... go!

Course ou marche 5 km

Beau défi à relever!

Course 10 km

Pour les plus motivés, joues rouges...c'est garanti!

Course familiale et amicale qui se déroulera sur le lac Rond à Sainte-Adèle. En cas de verglas ou de redoux, la course aura tout de même lieu. Un parcours sera aménagé dans les rues aux abords du lac. Épreuves sans podium, chronométrées par la firme spécialisée QuidChrono.



Tous les participants recevront une magnifique épinglette, multicolore et à l'effigie de la **Course des flocons**. Cette épinglette pourra être portée fièrement tout au long de l'hiver sur votre tuque, foulard ou manteau!

Chaque participant aura droit, après la course, à un goûter sucré-salé réconfortant! Soupe, pâtisseries, tire sur neige, chocolat chaud et plus encore!

Services sur place(*) :

- Sécurité
- Breuvages chauds et froids
- Service d'animation et disc-jockey
- Collation à la fin des épreuves (participants)
- Ravitaillement d'eau et de boissons énergisantes sur le parcours
- Stationnement
- Toilettes
- Parcours sécurisé et chronométré
- Animation sur le site
- Résultats en ligne

(*) Sujet à changement sans préavis



Fondation
 Maude Gauthier



TARIFS

Épreuves	Inscription jusqu'au 24 décembre 2015	Inscription du 25 décembre 2015 au 10 février 2016	Départ
1 km	10 \$	10 \$	12 h 30
3 km	20 \$	20 \$	12 h
5 km	35 \$*	45 \$ *	11 h
10 km	40 \$ *	50 \$*	9 h 30

(*) Un sac sport d'une valeur de 25 \$ sera remis aux 200 premiers participants inscrits aux 5 km et 10 km.

LA COURSE DES FLOCONS



CAMP D'HIVER... TISSANT

Du 29 février au 4 mars 2016

Pour les 5 à 12 ans



LUNDI :

AM : Science en folie
PM : Patin et jeux extérieurs

MARDI :

Auberge le Petit Bonheur

MERCREDI :

Amusement Action Direct

JEUDI :

Arbraska

VENDREDI :

AM : Éducazoo - PM : Glissade
et jeux extérieurs

La Ville de Sainte-Adèle se réserve
le droit de changer les activités
sans préavis.

*Faites vite
les places sont
limitées!*

TARIF		Horaire	Tarif résident	Tarif non-résident
	Grand Camp Lundi au vendredi 29 février au 4 mars	9 h à 16 h	1 ^{er} enfant 100 \$ 2 ^e enfant 80 \$ 3 ^e enfant 70 \$	135 \$
	Minicamp Mardi au jeudi 1 ^{er} au 3 mars	9 h à 16 h	1 ^{er} enfant 85 \$ 2 ^e enfant 68 \$ 3 ^e enfant 60 \$	115 \$
	Service de garde* * Le service de garde est disponible seulement pour les enfants inscrits au camp d'hiver...tissant.	8 h à 9 h et 16 h à 17 h 30	4 \$ par jour 2,50 \$ par matin et par soir	

du 16 au 22 janvier 2016

INSCRIPTION EN LIGNE du 16 au 22 janvier 2016

MODALITÉS D'INSCRIPTION

En personne au Service des loisirs pendant
les périodes suivantes :

- Mercredi le 20 janvier de 8 h à 16 h
- Jeudi le 21 janvier de 8 h à 16 h
- Vendredi le 22 janvier de 8 h à 12 h

Par Internet du 16 au 22 janvier

LORS DE L'INSCRIPTION, VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT :

- présenter la carte citoyenne de l'enfant
- présenter la carte d'assurance maladie de l'enfant
- fournir le numéro d'assurance sociale du parent ou du tuteur qui paie
les frais de garde, afin que nous puissions émettre le « relevé 24 »
- payer la totalité des frais pour chaque enfant

MODALITÉS DE PAIEMENT

Au Service des loisirs : argent comptant, paiement direct ou chèque
fait à l'ordre de la VILLE DE SAINTE-ADELE
Par Internet : Carte de crédit seulement

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ni échange.

Consultez la section Camp de jour du site Internet de la Ville
pour plus d'informations : www.ville.sainte-adele.qc.ca



Loisirs, culture et vie communautaire



HORAIRE DES ACTIVITÉS LIBRES

5 janvier au 14 avril 2016

Mardi 19 h à 22 h Basketball

Jeudi 19 h à 22 h Badminton

- * Aucune réservation de terrains
- * Apportez votre matériel

TARIFICATION PAR SOIR

Entrée individuelle :	7 \$
Entrée élèves actuels / employés et entraîneurs actuels :	5 \$

Veuillez noter que les activités peuvent être annulées lorsqu'il y a des parties sportives locales. Prenez note, que les activités libres seront annulées lorsque l'école sera fermée pour cause de tempête de neige.

École secondaire Augustin-Norbert-Morin
258, boulevard de Sainte-Adèle
450 240-6220

L'accès aux gymnases se fait par la porte 9
située dans la cour d'école.



INSCRIPTIONS - SAISON ÉTÉ 2016

Rabais de 25 \$ applicable
pour les inscriptions faites entre le
11 et le 17 janvier 2016

Inscriptions en ligne
À compter du 11 janvier au : www.fcboreal.ca

Inscriptions au Service des loisirs (1200, rue Claude-Grégoire)

11 au 14 janvier : de 8 h à 12 h
et de 13 h à 16 h 15
15 janvier : de 8 h à 12 h
Paiement par chèque seulement

Inscriptions auprès du Club de soccer FC Boreál au 296, rue des Genévriers à Prévost

11 janvier : 18 h à 20 h
12 janvier : fermé
13 janvier : 13 h à 16 h 30
14 janvier : 9 h à 12 h et 13 h à 20 h
15 janvier : 13 h à 16 h 30
16 janvier : 9 h à 12 h
17 janvier : fermé

Du 19 janvier au 28 février

Lundi : 18 h à 20 h
Mardi : fermé
Mercredi : 13 h à 16 h 30
Jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 13 h à 16 h 30

Pour information :

Courriel : info@fcboreal.ca
Site Internet : www.fcboreal.ca
Téléphone : 450 592-2282

PATINOIRES

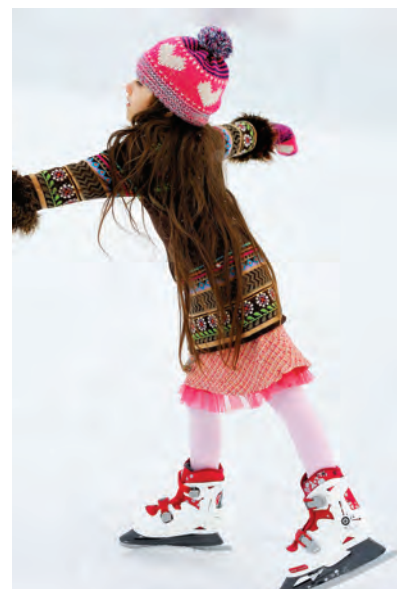
**Parc Claude-Henri-Grignon
et parc Lépine
(patinoires avec bandes)**

Ouverture des chalets tous les jours
de 9 h à 21 h

**Lac Rond
(aire de patinage libre
et anneau de marche)**

À plus de 300 mètres d'altitude, l'anneau
de glace du lac Rond, situé au cœur du
village de Sainte-Adèle, prodigue
généreusement l'attrait idyllique d'une
journée au grand air.

Son parcours de près d'un kilomètre est
bordé par un anneau de marche, d'une
patinoire sans bandes, de bancs ainsi que
d'une roulotte et de toilettes chauffées
ouvertes tous les jours de 9 h à 20 h
(accès via la rue du Chanteclair).



BILLARD LIBRE

Activités 18 ans et +
Pour information : Gilles Legault 450 229-6725
Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
1200, rue Claude-Grégoire



Inseris-toi à la formation
pour devenir animateur de
camp de jour.

PROGRAMME

DAFA

Dates de
formation:

18, 19, 20 mars
1, 2, 3 avril 2016

Total: 34h

Formation
DAFA

Le Diplôme d'aptitude
aux fonctions
d'animation

16 ans et +

Pour t'inscrire :

www.programmedafa.com

** Pour les résidents de la MRC des Pays-d'en-Haut,
du 11 au 31 janvier au coût de 70 \$.

** Pour tous, à compter du 1^{er} février
au coût de 90 \$.

Pour t'informer :

Service de la vie communautaire de la
Ville de Saint-Sauveur au 450 227-2669, poste 420.

En collaboration avec :

Villes et municipalités de Morin-heights, Piedmont,
Saint-Adolphe-D'Howard, Saint-Sauveur, Sainte-Adèle,
Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson,
le Carrefour jeunesse-emploi des Pays-d'en-Haut et
Pays-d'en-Haut en Forme.

Pour l'été 2016, la formation
DAFA sera obligatoire pour
les nouveaux animateurs
de camp de jour dans
toutes les municipalités
de la MRC des Pays-d'en-Haut.



Loisirs, culture et *vie communautaire*

LA FÊTE DE L'HALLOWEEN

Un nombre impressionnant de petits monstres!

Encore une fois, l'Halloween à Sainte-Adèle organisée par le Service des loisirs fut une soirée des plus réussies. Près de 3 000 enfants et leurs parents ont visité et affronté les épreuves des différents kiosques afin de mériter leurs précieux bonbons. Plusieurs personnages amusants et effrayants sillonnaient la rue Valiquette tels que Spiderman, la Reine des neiges, le Minion et même le célèbre Chewbacca pour le plus grand plaisir de tous. La soirée s'est clôturée par le Bal de l'horreur à la Place des

citoyens où les petits mais surtout les plus grands, ont dansé comme des fous sur la musique du DJ. Le Service des loisirs tient à remercier chaleureusement la Maison de la famille des Pays-d'en-Haut, le Club optimiste, l'Entraide bénévole, la Maison des jeunes, le Service de sécurité incendie, les résidents et les commerçants de la rue Valiquette pour leur implication à cette fête d'envergure. À l'an prochain!



**Profitez des installations
en tout temps sur le site :**

- Anneau de glace et de marche
- Roulotte chauffée
- Glissade de neige

Nouveauté :
Château de neige

Dimanche 31 janvier
12 h à 15 h

- Carrousel de poneys
- Petit manège (6 ans et moins)
- Tire sur neige (\$)

Dimanche 7 février
12 h à 15 h

- Promenade en carriole
- Tours de traîneau à chiens
- P'tit Caribou du maire (13 h 30)
- Animation la Caravane Dragonne Tambour
- Tire sur neige (\$)

Dimanche 14 février
9 h à 13 h

Course des flocons

au profit de la Fondation Maude Gauthier
DJ, jeu gonflable, mascottes, tire sur neige (\$)
9 h 30 Course 10 km
11 h Course ou marche 5 km
12 h Course ou marche 3 km
12 h 30 Course ou marche 1 km
www.inscriptionenligne.ca



Dimanche 21 février
12 h à 15 h

- Parcours d'hébertisme
- Miniferme
- Tire sur neige (\$)

Dimanche 28 février
12 h à 15 h

- Disco patin avec DJ
- Jeux gonflables
- Tire sur neige (\$)

Les Plaisirs d'hiver

2016

Au lac Rond
(chemin du Chantecler)
Du dimanche 31 janvier
au dimanche 28 février



Activités organisées par le Service des loisirs et Festivités au cœur des saisons

POUR PLUS D'INFORMATIONS : www.ville.sainte-adele.qc.ca



Loisirs, culture et vie communautaire

TOURNOI AMICAL DE TENNIS DE LA VILLE DE SAINTE-ADELE



Cet été, les membres du tennis de Sainte-Adèle ont eu la chance de participer à la 1^{ère} édition du tournoi de tennis amical de la Ville de Sainte-Adèle.

Malgré la pluie torrentielle, les 40 participants ont pu profiter de leur tournoi grâce à la précieuse collaboration de Tennis Interclub des Laurentides qui leur a ouvert ses portes. Ces derniers ont aussi reçu des prix de présence et des cadeaux offerts par nos fiers commanditaires.

Merci à Tennis Interclub des Laurentides, aux commanditaires et à Lysanne Bordeleau la responsable du tennis Sainte-Adèle d'avoir fait de ce tournoi amical une belle réussite!

DEMANDE DE REMBOURSEMENT D'ACTIVITÉ PORTION TARIFAIRE «NON-RÉSIDENT »

La Ville de Sainte-Adèle rembourse les résidents de Sainte-Adèle, pour le montant payé par ces derniers et associé à la portion tarifaire « non-résident », un montant n'excédant pas 175 \$ par année par enfant (17 ans et moins) inscrit au sein d'une association de hockey mineur, à un club de patinage artistique, à un club de natation ou d'une ligue de baseball d'une autre ville (secteur des Laurentides).

La demande de remboursement doit être faite dans l'année en cours ou, au plus tard, un (1) an suivant la date de l'inscription.

Les citoyens doivent apporter leurs reçus originaux et remplir le formulaire de DEMANDE DE REMBOURSEMENT D'ACTIVITÉ PORTION TARIFAIRE «NON-RÉSIDENT » disponible au Service de la trésorerie (Hôtel de ville – 1381, boulevard de Sainte-Adèle) ou au Service des loisirs (Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland – 1200, rue Claude-Grégoire) ou sur le site Web de la Ville.



Saviez-vous que les bénévoles de Plein-Air-Sainte-Adèle cartographient, nettoient et balisent près de 40 km de sentiers de raquette et 80 km de sentiers de ski de fond dont 25 sont tracés mécaniquement et que Sainte-Adèle est le seul endroit dans les Laurentides qui offre de superbes sentiers de ski de fond tracés et ce, gratuitement?

Une nouvelle carte des sentiers, version 2015-2016, sera disponible sous peu dans différents points de vente dont la liste se trouve sur notre site Web www.pleinairsteadele.com, qui regorge d'informations utiles pour préparer votre randonnée!

Vous voulez profiter pleinement de nos sentiers de raquette, de ski de fond et/ou de fatbike pendant la saison hivernale.

OÙ ALLER ?

Ski de fond et fatbike

Un point de départ très apprécié est celui du stationnement P3 de l'ancien golf du Chantecler. Le trajet pour s'y rendre est illustré sur la nouvelle carte des sentiers.

Raquette

Un autre point de départ facile d'accès est celui de l'hôtel Mont Gabriel. Les sentiers de raquette qui parcourent le golf vous conduiront à de magnifiques points de vue qui sauront satisfaire les utilisateurs.

Au plaisir de vous rencontrer dans nos beaux sentiers!

Philip Malette, président de Plein-Air-Sainte-Adèle

CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINTE-ADELE

En cette période de réjouissance et de féerie, la Chambre de commerce de Sainte-Adèle aimerait offrir à ses membres commerçants ainsi qu'à tous les résidents de la municipalité ses meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.

Afin de soutenir l'économie locale et nos commerçants, nous vous invitons à visiter et faire vos emplettes de Noël le plus possible à Sainte-Adèle où une panoplie de bons services, de professionnels et de commerces vous ouvriront leurs portes pour vous aider.

Nous vous souhaitons à tous et toutes une très bonne et belle année 2016 !

Guy Vandenhove, Président



PARC de la Rivière Doncaster

Par ici MA sortie!

CHAMBRE DE COMMERCE
DE SAINTE-ADELE

Venez vous promener avec votre famille dans ce magnifique joyau de Sainte-Adèle. À 10 minutes du centre-ville direction Secteur Mont-Rolland en suivant les affiches.

Venez découvrir les splendeurs du parc en hiver où des sentiers de raquette et de marche sont à votre disposition dans la nature où il fait bon respirer le grand air! Location de raquettes et bâtons de marche.

HEURES D'OUVERTURE

Samedi et dimanche 9 h à 17 h

Bon hiver au parc Doncaster

POUR INFORMATIONS : 450 229-6686 • www.parcdoncaster.com

LANCEMENT DE LA BROCHURE du 50^e anniversaire

Le 2 novembre dernier, avait lieu le lancement de la brochure relatant les 50 ans d'histoire de la **bibliothèque Claude-Henri-Grignon**. Cette brochure d'une trentaine de pages a été produite en collaboration avec la **Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut**. Le numéro 136 de *La Mémoire*, publication officielle de la Société, est entièrement consacré à l'histoire de la bibliothèque.

En présence d'élus, de membres de la Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut et de citoyens, un bref rappel des événements du

50^e anniversaire d'octobre 2014 a été fait ainsi que de l'importance de la lecture pour des collectivités dynamiques et engagées.

Un gâteau pour les 51 ans de la bibliothèque a été servi. En effet, c'est le 10 novembre 1964 que la bibliothèque de Sainte-Adèle a été fondée.

Vous pouvez vous procurer un exemplaire de la brochure au coût de 1 \$ à la bibliothèque.



De gauche à droite sur la photo

Christiane Le Saux (membre du comité du 50^e et préposée à la bibliothèque) Christiane Brault (membre du comité du 50^e, membre de la Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut et collaboratrice à la recherche et rédaction de la brochure) Lise Gendron (conseillère municipale à la Ville de Sainte-Adèle) Alain Lafrance (président de la Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut) Mijanou Dubuc (responsable de la bibliothèque)

BIBLIOTHÈQUE

CLAUDE - HENRI - GRIGNON



Pour souligner le thème du cirque et pour encourager les Aventuriers à découvrir la lecture tout en relevant des défis, la bibliothèque avait mis la main sur quatre billets pour assister au nouveau spectacle du Cirque du Soleil.

Thierry Lapierre est l'heureux gagnant. Accompagné de sa famille il assistera à la représentation du 27 décembre prochain au Centre Bell.

Félicitations et bon spectacle!

Pour la première fois, cette année, une Adéloise a été l'une des heureux gagnants d'un chèque-cadeau remis par Renaud-Bray, commanditaire de longue date du Club des Aventuriers du livre pour le concours régional.

Félicitations à **Vivianne Léal-Plante** pour ses lectures et son chèque-cadeau de 50 \$.



Heure du conte Spécial Noël

Monsieur Guillaume et Gros ragoût

Samedi le 19 décembre à 10 h 30 - COMPLET

pour les 3 – 8 ans

2^e groupe à 13 h – PLACES LIMITÉES

Un bricolage pour décorer ton sapin de Noël avant l'arrivée du père Noël suivra le conte. Inscris-toi!



BIBLIOTHÈQUE

CLAUDE - HENRI - GRIGNON



**Pour les 3 à 6 ans
du 1^{er} mars au 31 mai 2016**

Club de lecture s'adressant aux tout-petits de 3 à 6 ans. Les enfants inscrits au Club ont accès à une sélection de livres adaptés à leur âge, à des concours ainsi qu'à des animations mensuelles préparées spécialement pour eux par **Monsieur Guillaume et son Gros ragoût**.

Les informations complètes concernant le Club seront affichées sur le site Internet de la bibliothèque <http://ville.sainte-adele.qc.ca/bibliotheque.php> et transmises lors de la période d'inscription qui aura lieu du lundi 22 février au samedi 12 mars durant les heures d'ouverture.

En attendant vous pouvez visiter le site du Club du rat Biboché où vous trouverez, entre autres, une section de contes audio.
<http://www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboché/index.asp>



RETOURNER SES LIVRES, *c'est facile*

La bibliothèque est ouverte.

Vous voulez retourner vos livres.

Une file d'attente se présente.

Vous savez que vous n'emprunterez pas d'autres livres cette journée-là.

Rien de plus simple!

En effet, à compter du mois de janvier, **la chute à livres sera accessible de l'intérieur durant les heures d'ouverture**. Vous n'aurez qu'à y glisser vos livres.

Sachez, par contre, que ces livres seront **retournés seulement le lendemain ou à la prochaine journée ouvrable**. Le personnel n'accèdera pas à cette boîte pendant les heures d'ouverture. Ces livres resteront donc dans votre dossier. C'est pourquoi si vous retournez dix livres dans cette boîte à l'intérieur, vous ne pourrez emprunter de livres cette même journée.

Des questions?

Nous sommes disponibles pour y répondre.

LE CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE *version améliorée*

Depuis le 26 novembre le nouveau catalogue est accessible. Celui-ci est plus **convivial, aéré** et répond mieux aux **besoins et à la réalité des bibliothèques d'aujourd'hui**.

Vous pouvez toujours le consulter de la **maison** ou sur votre **mobile**. Votre **dossier est accessible 24 heures par jour**, par lequel vous pouvez consulter la **liste de vos prêts, l'historique de vos prêts** et vous pouvez aussi **renouveler vos prêts** sans vous déplacer (les documents ne doivent pas être en retard). De plus, il est possible de **réserver un document prêté** en accédant à votre dossier. Utiliser ces fonctionnalités afin de vous **faciliter la vie**. Vos expériences de lecture n'en seront qu'enrichies.

Des **questions** pour accéder à votre dossier ou encore sur les façons de chercher un document? **Le personnel de la bibliothèque** (préposés et responsable) est là pour **vous aider**.



Loisirs, culture et vie communautaire



De gauche à droite : Madame Christiane Brault, Monsieur Claude Massicotte, Madame Lise Gendron (maire suppléante), Madame Suzette Gauthier, Madame Michelle Poupart, Madame Diane Harvey (représentante de la caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut), Monsieur Pierre Morabito (conseiller municipal), Monsieur Jean-Jacques Germain, Monsieur John Butler (conseiller municipal). Absent de la photo Monsieur André Voizard.

BRUNCH DES BÉNÉVOLES 2015

Dimanche le 25 octobre dernier, la Ville de Sainte-Adèle recevait les bénévoles œuvrant au sein de différents organismes adélois pour son traditionnel dîner reconnaissance, organisé cette année à la Place des citoyens. Cette rencontre fut également l'occasion de rendre hommage à ceux et celles qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans leur communauté.

Voici les personnes qui ont reçu une mention spéciale cette année :
Monsieur André Voizard : Mention engagement communauté d'affaires
Madame Christiane Brault : Mention engagement culturel
Monsieur Claude Massicotte : Mention implication jeunesse et développement sportif
Monsieur Jean-Jacques Germain : Mention implication active et soutenue
Madame Michelle Poupart : Mention soutien à la communauté
Madame Suzette Gauthier : Mention constance et dévouement

Merci à tous les bénévoles pour votre dévouement, vos efforts et votre engagement dans notre communauté.

Coordonnées DES SERVICES

450 229-2921

Hôtel de Ville

1381, boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

555, boulevard de Sainte-Adèle
porte 118

Service des loisirs

1200, rue Claude-Grégoire

Service des travaux publics et génie

2815, rue Rolland

Service de sécurité incendie

100, rue des Cantonniers

URGENCE 911

Appels non urgents
(Sûreté du Québec) 310-4141

Le bulletin municipal

« L'Actualité adéloise »

est une publication distribuée
par la Ville de Sainte-Adèle

Infographie : Pixel Créatif

Impression : Imprimerie Ste-Adèle

Tirage : 7 300 copies



www.ville.sainte-adele.qc.ca